

Réunion des référents de quartiers Le centre bourg. 31 mai 2023.

Présents	Ronze Gabriel, Morel Thierry, Moury Damien,
Presents	
	Romeyron Françoise, Pupier Florence et
	Christophe, Descot Hubert, Kubicki Patrice et
	Barlet Maryse.
	Excusé ; Villars Petrus.
	Clapeyron Patrice, D'Auria Virginie, (Conseillers
	municipaux), Collin Bernard et Escoffier Guy
	(adjoints) et Rivet Roland (maire)

Orare au jour	Resume des discussions	Suite a donner / Acteur / <u>Delai</u>
Rôle des référents de quartiers.	Faire remonter en mairie les remarques, suggestions, demandes de travaux ou des modifications à effectuer dans les quartiers. Faire connaissances et garder un lien social avec ces voisins. Être à l'écoute d'autrui et répartir l'info. Lors des réunions seront débattus les sujets suivants : accessibilité, sécurité, stationnement, propreté, lutte contre l'incivilité, éclairagemais aussi faire connaissance entre référents. Ces réunions sont ouvertes à tous et peu importe le quartier.	-Le compte rendu durant la réunion est pris en charge par les élus. Les référents auront la possibilité de les distribuer eux-mêmes dans leur quartier. Ceux-ci seront aussi disponibles sur le site de la mairieLe compte rendu sera envoyé avec l'adresse mail : elus.sfa@orange.fr.
Compostage et Poubelles	-Le composteur collectif du centre bourg a été victime de son succès. Il fonctionne très bien, le système d'ouverture, un peu lourd, sera revu. Au 1 ^{er} janvier 2024, le compostage sera devenu une obligation.	Réflexions sur l'implantation d'un second. Réunion publique sur le sujet 9 juin.

	-Une loi est passée interdisant les déchets fermenticides dans les poubelles. Notre commune compte environ 180 bacs verts et jaunes. La plupart vont disparaitre et laisser place à des colonnes containers semi enterrés. Le sitcom a décidé de réduire les bacs ainsi que leur tournée pour des raisons d'économie. Ce changement est intéressant mais il va falloir bien réfléchir au bon emplacement. Le sitcom va changer de camions et les parcours seront bien définis et surtout linéaires. Toutes les communes seront amenées à repérer les emplacements les plus adaptés et à effectuer les travaux (soit pour accueillir des colonnes soit pour installer des containers semi enterrés qui seront moins nombreux) sous un délai de 2 à 3 ans. Certains bacs seront gardés à divers endroits du village ou seront restructurés. (Les 4 chemins, Catherine courbon, la bibliothèque.).	-Les différents emplacements seront étudiés puis proposés en réunions de quartiers et la faisabilité validée sur le terrain.
	-Le balayage des rues (compétence communauté de communes et attribution de marché) est prévu et	
Circulation, Travaux et entretien.	à déjà été commencé. Il se fait en plusieurs étapes, nous vérifierons la prochaine date. -La végétation (herbe) n'est plus coupée systématiquement, elle l'est que si cela est nécessaire et/ou dangereux et gène la visibilité des automobilistes.	-Sur les trottoirs le long des habitations, c'est au riverain à effectuer le désherbage.
	-Les camions passent souvent dans la commune ces temps-ci car le boulevard Fayol de Firminy est fermé aux poids lourds ce qui ne permet pas d'utiliser la route de st Just Malmont. Normalement la route de sauvegarde est la Seauve. Nous n'avions pas été informés de ce « détournement » mais n'avons pas de possibilité d'y remédier.	
	- La toiture de l'église a été réparée (infiltrations) ainsi que le cœur repeint, le cout des travaux s'élève à 16 000 euros. Nous devons préserver notre patrimoine et le remettre en état quand cela est nécessaire.	
	-Numérotation à prendre en charge route de Firminy (ancienne ferme Viallon), la commune se charge de fournir les plaques.	
	-Le plan de circulation notamment vers l'école privée n'est pas prévu pour le moment. Notre village est exigu, le nombre de véhicules très important, la circulation difficile. L'étude de l'aménagement du centre bourg et du sens de circulation est très compliquée car nous avons des espaces contraints et restreints.	
Eclairage.	-La commune est passée au lampadaire à leds depuis quelques années maintenant. Une dernière tranche, pour partie financée par le syndicat d'électricité de la Haute-Loire fait l'objet d'une étude et les travaux seront réalisés par la société Eiffage. La commune est dans l'attente de devis pour pouvoir effectuer le changement d'une quarantaine de lampadaires dans le centre bourg. Il n'est pas possible de faire un abaissement de puissance sur les	-Dans l'attente de devis. -Un seul prestataire s'occupera de

notre commune.

lampadaires car l'évolution technique change très rapidement.

	-Un devis a été validé pour le changement des éclairages du gymnase. Celui- ci passera également en led. Les travaux se feront pendant l'été : plusieurs devis demandés, c'est la société Eiffage qui a été retenue. Par la suite, nous pourrons envisager de changer l'éclairage du terrain de foot.	
Caméras.	Le dispositif de vidéo protection compte à ce jour 17 cameras sur notre commune mais nous ne pouvons pas en mettre de partout.	
Incivilité.	-Des images de vidéo protection nous sont demandées assez fréquemment par la gendarmerie avec laquelle nous entretenons d'excellents rapports et une communication bien améliorée. Noter la présence d'équipages de gendarmes régulièrement aux endroits stratégiques. Un projet de création de gendarmerie à St Just Malmont est bien avancé, souhaitons qu'il nous amène surtout des personnels supplémentaires.	-Ne pas hésiter à téléphoner à la gendarmerie.
	-Déjections canines à plusieurs endroits et notamment vers le Paraboin. Le nombre des bornes et de sacs ne change hélas pas le problème mais nous ne sommes toujours pas en capacité de courir derrière les chiens et il est difficile de verbaliser sans images (réflexion sur la mise en place d'une caméra nomade).	
	-La vitesse reste excessive entre le carrefour des 4 chemins et l'avenue Denis Peyrard. Des panneaux ont été rajoutés rue d'Auvergne et nos radars pédagogiques fonctionnent toujours. Si on regarde les statistiques parus dans le dernier bulletin municipal, il n'y a que très peu de vitesse excessive et dans l'ensemble les gens respectent plutôt bien les limitations. Au niveau ralentisseurs	-Les dos d'ânes sont très onéreux et il y en a bien assez sur notre commune.
	De plus, certains jeunes s'amusent à faire du vélo (des roues) au milieu des rues, ce qui peut être relativement dangereux. La mairie a déjà convoqué les parents. Les incivilités sont fréquentes et hélas très diversifiées, c'est ensemble que nous parviendrons à expliquer, démontrer et peut être faire cesser.	-Quand vous êtes concerné par l'incivilité, contacter la gendarmerie. Ceux-ci font des rondes régulièrement sur notre commune même la nuit.
Projets.	-La résidence sénior avance bien, les travaux ont débuté y a environ 1 mois. La municipalité est conviée aux réunions de chantier qui ont lieu le mercredi matin. Il n'y a pas de soucis particuliers et tout se passe bien.	-Si certains sont intéressés, la commune peut donner les coordonnées du référent auprès de Bâtir et Loger:
	- en ce qui concerne la cantine scolaire, le projet est très lourd (contraintes terrains, préconisations scolaires) et on ne doit pas se rater. Des propositions ont été faites (INGE 43) mais restent inadaptées aux besoins. L'idée serait de doter la cantine de deux salles susceptibles d'accueillir le périscolaire (compétence communauté de communes). Nous avons proposé à celle -ci une extension d'un bâtiment	Emmanuelle Graeff : 04.27.40.60.43

contigu à la petite salle de Catherine Courbon.. Nous avons commandé la démolition du chalet Vigouroux après le désamiantage qui sera faite courant juin.

Les travaux devraient débuter en fin projet d'année.

- -Le projet de réhabilitation des services techniques est en cours. Nos agents ont été associés à ce projet et ont pu faire des propositions d'aménagements auprès du bureau d'études (PENTA INGENIERIE).
- -La commune envisage de couvrir totalement un cours de tennis (deux devis en cours)
- -La cuisine de la salle du cloutier sera à nouveau en location (four +chambre froide+ lave-vaisselle) sauf le piano qui lui sera mis en vente. Le mobilier va être changé. (Chaises et tables) Une personne sera chargée de faire le tour des bâtiments publics pour veiller au bon fonctionnement.
- Dans le cadre de la procédure de révision du PLU, une exposition sera ouverte salle du conseil du 5 juin au 16 juin aux horaires suivants :

Lundi : 9h-12h-14h-18h Mardi : 9h-12h-14h-17h Mercredi : 9h-12h-14h-16h

Jeudi: 9h-12h

Vendredi: 9h-12h-14h-17h.

Une marche est organisée le 24 juin par le conseil municipal enfant. Celle-ci est aussi ouverte à nos ainés qui souhaitent y participer.

Merci à tous pour votre implication.